



CONSEIL DE GERANCE 12/10/2021

Rédaction : Véronique Denis

Lieu	Dom'inno
Présents	Estelle LOTITO Timothée MALDONADO Sophie CHAPOT, Agnès BEILLE Sophia CHATELARD Sylvain FONTE Maxime BERTOLINI Véronique DENIS
Ordre du jour	<ul style="list-style-type: none">- Demandes d'intégration au PSIP : Marie Delbos, Sophie Cohen, Béatrice Michy- Demande entrée comme associé SISA : Clément Moulin- Situation d'Alice Bourguignon, remplaçante IDE cabinet R. Rolland. Accès WEDA et entrée dans la SISA- Quelle prise en charge pour le Congrès AvecSanté de Lille - mars 22- L'assistant médical : membre du PSIP ou pas ? PEC WEDA ?- Nouvelle proposition de l'atelier clinique ?- questions diverses

- Demandes d'intégration au PSIP : Marie Delbos, Sophie Cohen, Béatrice Michy

Cf. lettres de demande

- ✓ Demandes validées

- Demande entrée comme associé SISA : Clément Moulin

Cf. lettre de demande

Deux axes pour être membres du PSIP : se coordonner avec les acteurs / Être acteurs du projet de santé.
Clément a participé à l'ETP BPCO. En attente de Pauline pour relancer l'écriture du projet ETP.
Clément souhaite utiliser WEDA et participer au projet ETP BPCO. Il est motivé.

- ✓ **Demande validée**
- ✓ **Véronique pourra prévenir le CG des professionnels qui arrivent en fin d'année d'observation.**

- **Prise en charge congrès avec Santé Lille**

Congrès du 10-12 mars 2022 à Lille.

Le dernier congrès en septembre à Bordeaux a regroupé uniquement Maxime et Sylvain alors que 4 personnes étaient prévues.

Nécessaire d'anticiper pour Lille. Fixer une enveloppe de PEC.

Pour le congrès à Dijon, l'enveloppe avait été décidée à 3000€.

Trajet pour Lille prévu en TGV.

Inscriptions jusqu'au 21 décembre : 270€ après le 21, ce sera 300€

tarif de groupe à partir du 5^{ème} inscrit.

- **Demander qui est intéressé pour le congrès. En fonction des réponses, voir quelle enveloppe on alloue. Réponses à donner avant fin octobre.**

- **Situation d'Alice Bourguignon, remplaçante IDE cabinet R. Rolland. Accès WEDA et entrée dans la SISA**

Le compte WEDA du cabinet peut être utilisé par Alice dès maintenant. Légalement elle peut intégrer la SISA en tant que responsable. Créer un compte WEDA de suite.

- **Prévenir Alice : Véronique**

- **L'assistant médical : membre du PSIP ou pas ? PEC WEDA ? IDE Asalée ?**

C'est comme les secrétaires médico-administratives. Il y a des endroits où les secrétaires sont considérés comme membres de la MSP mais ce sont des MSP monosite. Pas le cas chez nous.

L'AM a le rôle de faire le lien avec les professionnels de santé d'un patient.

Bon Pasteur : AM qui accueille le patient pour la première fois pour remplir le dossier, va informer le patient sur les dispositifs existants type IMPACT etc..., aider les patients à se déshabiller, se réhabiller. Rien n'empêche d'en faire un coordinateur

administratif.

Chez nous l'AM est employé d'un cabinet et non de la MSP.

AM pas considéré comme pro de santé. Donc pas possible qu'il devienne associé de la SISA. Pas de PEC WEDA.

IDE Asalée : PEC WEDA par le cabinet ou par Asalée.

- **Demander à Asalée si ils sont d'accord pour prendre en charge WEDA.**
- **Demander à WEDA de retirer les IDE Asalée du financement PSIP.**
- **Les AM ne pourront devenir associés de la SISA. Pas de PEC WEDA par le PSIP**
- **Réfléchir à un groupe de travail IDE Asalée / libérales + MG**

- **MAJ liste de diffusion concernant situation d'activité Emmanuelle Dupraz et Sylvie Charbonnier - Marin?**

Sylvie et Emmanuelle étaient jusque là invitées à toutes les rencontres du PSIP, ainsi qu'au séminaire.

En cohérence avec le principe qu'un membre du Pôle doit exercer sur SMH, Le CG entérine le fait que Sylvie et Emmanuelle sortent de la liste de diffusion du PSIP.

- ✓ **Retirer les adresses de Sylvie et Emmanuelle des listes de diffusion. Mail à leur faire.**

- **Nouvelle proposition de l'atelier clinique**

Sylvie propose de faire l'atelier un mardi par mois de 19h00 à 20h30 en alternance avec un mardi entre 12h15 et 13h45... Et sans inscription préalable ! On changerait le nom aussi : échange de pratiques... finalement plus parlant pour les personnes pour qui "clinique" n'est pas très évocateur. Peut-être qu'on peut dire (gentiment) à tous que si personne ne participe, on arrête fin décembre.

- ✓ **Proposition validée**
- **Communiquer dans le GIPSI la nouvelle proposition avec rappel du prochain atelier ce vendredi**

- **Participation à la journée littéraire : PEC**

Dans le cadre du Contrat Local de Santé en collaboration avec la Mairie et l'IREPS, le Pôle organise une action autour de la littérature en 2 temps ! D'abord une journée de travail entre pro de santé, du social et patients le 09 novembre afin de creuser la thématique et d'initier des réflexions spécifiques au territoire, puis une soirée le mardi 23 novembre sous forme de théâtre-

forum ouverte à tous afin de sensibiliser le plus grand nombre de professionnels et d'habitants. Budget de 500€ pour faire venir une troupe.

➤ Communication dans GIPSI cette semaine.

Si un pro du PSIP vient, est-ce considéré comme temps de travail PSIP ou pas ?
OUI.

✓ **PEC du PSIP pour les pros qui participeraient**

• **Questions diverses**

❖ **Notification ARS art 31** mise à dispo d'un psychologue pour la MSP. Ce matin, vu allocation du président jusqu'au 31 octobre pour déposer un dossier sinon l'enveloppe sera allouée à un autre projet de santé mentale. Court pour trouver une psychologue.

Sylvie avait été sollicité pour ce poste mais n'était pas satisfaite de la formule donnée, ne souhaite pas faire 100% de consultations. Et pas simple de s'organiser pour un 0,2 ETP

Au vu des nouveaux délais imposés :

On pourrait proposer à Sylvie de signer la proposition temporairement pour que cela laisse le temps de recruter quelqu'un d'autre par la suite. Sylvie peut recevoir les patients et pourrait libérer du temps les mardi soir, mercredi matin et jeudi après-midi

Si on est pris dans l'appel à projet MSP Participative, le fait d'être déjà dans l'article 31 du ségur nous ouvrirait le droit à 1 ETP complémentaire

✓ **Proposer à Sylvie d'assurer le poste en attendant de trouver quelqu'un d'autre.**

✓ **Répondre à l'appel à projet avant le 31 octobre.**